



Les informations contenues dans ce support ne sont pas contractuelles mais uniquement indicatives, elles peuvent évoluer également en fonction de la situation sanitaire.

Sommaire

•	Le Collège et son Organisation				
	Situation Géographique & Coordonnées ; Le Collège en quelques chiffres ; Horaires ; Composition de l'équipe éducative ; Nouveautés Collège vs élémentaire ; Résultats du Brevet et orientation Post-Collège				
•	L'Enseignement	10			
	Langues & Options; Formations diplômantes obligatoires; Le Collège accompagne nos enfants				
•	Les Projets et les Activités Extra-scolaires	15			
	Projets éducatifs ; Foyer Socio Educatif ; Association Sportive ; La Vie Démocratique des Élèves				
•	Le Collège et les Parents	20			
	Conseils de Classe & Rencontres ; Système de communication : OZE ; Associations des Parents d'Elèves ; PAI / PAP				
•	Informations Pratiques	25			
	Cantine ; Jour de Rentrée pour les 6ème ; Conseils pratiques				
•	Nous contacter	30			





Situation Géographique & Coordonnées

• Le Collège Les Vallées est situé :

103 avenue du Général de Gaulle 92250 La Garenne Colombes

Contacts:

Tél.: 01 42 42 59 99

Mail: ce.0921162N@ac-versailles.fr

Site internet: www.clg-vallees-garenne.ac-versailles.fr



- GARE : station "Les Vallées", en provenance Saint Lazare, Nanterre ou Cergy le Haut

- BUS: 164, arrêt Jean Bonal ou 163, 178, 278, arrêt Europe

• Le Collège possède un local pour vélos et trottinettes.



Le Collège en quelques chiffres

- A la rentrée 2024, les effectifs attendus seront de 586 élèves, répartis en :
 - o 22 classes
 - o 5 classes de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème}, 6 classes de 3^{ème}
 - Entre 26 et 30 élèves par classe en moyenne
 - 12/13 élèves rattachés à leur classe d'inclusion ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire)
- Les principales langues pratiquées sont :
 - LV1 : Anglais
 - LV2 : Espagnol, Italien et Allemand*
 - En option : LCA Latin (Langue et Culture de l'Antiquité); LCE Italien (Langue et Culture Européenne)



^{*}L'Allemand commence dès la 6ème, voir diapositive "Langues & Options"

Horaires

L'enseignement est réparti du Lundi au Vendredi :
 Chaque cours a une durée de 55 mn.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	~	✓	✓	4	4	
Après-midi	~	4		4	4	

- L'amplitude horaire est la suivante:
 - Matin: à partir de 8h25 jusqu'à 11H30 ou 12h30, avec une récréation de 10h20 à 10h35
 - Après-midi: 13h00 ou 14h00 à 17h05 au plus tard, avec une récréation de 14h55 à 15h10
 - Les horaires peuvent varier dans ce cadre, les élèves ont toujours a minima une pause méridienne d'1h30.
- Les élèves doivent être au collège 5/10 mn avant les cours
- Un retard ou une absence sera à justifier, et pourra être inscrit sur le bulletin scolaire.
 En cas d'absence non justifiée ou de retard, les parents sont prévenus par SMS.
- La cantine scolaire est disponible le lundi, mardi, jeudi et vendredi.
 - -> Pas de système de restauration le mercredi.







En dehors de l'équipe enseignante, le collège est composé d'une équipe éducative comprenant :

- La Principale : Elle dirige le collège, préside le conseil d'administration, contrôle le budget, assure la sécurité, la direction administrative et pédagogique du collège.
- La Principale Adjointe : Elle seconde la principale et la remplace en cas d'absence.
- La CPE et les Assistants d'éducation : La CPE et son équipe organisent la vie de l'élève en dehors de la classe et animent la vie scolaire.
- La Psychologue: Elle informe les élèves et les parents sur tous les aspects de l'orientation scolaire (choix des études)
 mais elle peut également écouter et conseiller enfants et parents qui souhaitent un suivi particulier.
- L'Infirmière (rattachée à un médecin référent): Elle accueille les élèves à l'infirmerie pour des motifs liés à leur santé. Elle participe à l'éducation à la santé, par le biais d'actions. Elle participe à l'élaboration des PAI pour les élèves présentant des problèmes de santé, des PAP pour les troubles des apprentissages.
- L'Assistante Sociale (pas de présence à ce jour) : Elle apporte aide et soutien aux élèves et aux familles en difficulté (problèmes familiaux et financiers). Elle est là pour écouter, informer, tenter de trouver des solutions.
- Le Médiateur : Il s'occupe de problèmes entre élèves, parents d'élèves et membres du personnel enseignant. Sa mission est de prévenir la violence, l'absentéisme et le décrochage scolaire.

Nouveautés du Collège vs l'Élémentaire (1/2)

Autonomie des enfants

- Absence d'études du soir et de garderie
- Une classe par matière, donc déplacement dans le collège avec ses affaires
- Gestion de ses fournitures et préparation de son cartable
- Gestion de sa carte de cantine pour badger et inscription à l'année
- Gestion de sa carte de collégien permettant l'entrée et la sortie du collège
- Présence de multiples interlocuteurs (professeurs, surveillants, gardien, ...)
- Compte tenu de la tenue du Brevet -> fin des cours anticipée en juin
- Système de notation sur 20



Les classes de CM2 de secteur effectuent une visite du collège avec des collégiens volontaires !



Nouveautés du Collège vs l'Élémentaire (2/2)

• Le CDI (Centre de documentation et d'information)

Le CDI remplit plusieurs fonctions : Lieu de lecture (comme une bibliothèque, avec possibilité d'emprunter des livres), Espace de Travail (les élèves peuvent être accueillis pendant les heures de permanence, le temps de cantine, la récréation), Recherche de documentations et lieu d'Information et d'Orientation (métiers, études, ...)

Permanence Scolaire

La permanence est une période, au cours d'une journée pendant laquelle aucun cours n'est dispensé à la classe, soit en raison de l'absence d'un professeur, soit prévu par l'emploi du temps. Les élèves doivent généralement se rendre en salle de permanence ou au CDI pour étudier (ou lire). Les surveillants sont les responsables de la permanence.





Résultats du Brevet et Orientation Post-Collège

Résultats du Brevet des Collèges 2023 (DNB)

Le taux de réussite au Brevet des collèges cette année est de 92,5% soit 111 admis sur 123 candidats dont 74,1 % de mentions.

A noter 36% des élèves ont une mention TB et 27% une mention Bien.



Orientation des élèves pour la fin de l'année scolaire 2023

Taux de passage : 2nde Générale et Technologique: 82% / 2nde Professionnelle: 14% / CAP : 3% 93 élèves ont été affectés sur des lycées de secteurs :

- → 66 élèves au Lycée A. Camus à Bois-Colombes,
- → 22 au Lycée P. Lapie à Courbevoie,
- → 5 au lycée L. Aubrac à Courbevoie.





Langues et Options

Langues

En 6ème, la LV1 proposée est l'Anglais.

A compter de la 5ème, les élèves choisissent une LV2 : Espagnol ou Italien.

Bilangue "Anglais/Allemand": Les élèves ont à la fois de l'Anglais et de l'Allemand dès la 6ème.

Cette demande se fait dans le dossier d'inscription au collège en CM2.

En ayant commencé l'Allemand dès la 6ème, il sera poursuivi jusqu'en 3ème.

Il ne sera pas possible de choisir italien ou espagnol en 5ème et pas possible non plus de démarrer l'Allemand en 5ème.

Assistante de Langues en Anglais : Présente 12h / semaine au collège (pour toutes les classes)







Options

Dès la 6ème, le collège offre aux élèves volontaires la possibilité d'intégrer un enseignement de Chant Choral une fois par semaine, ce qui offre en plus la possibilité d'assister à des séances de musique hors du collège.

A compter de la 5ème, l'option Latin est ouverte aux élèves qui le souhaitent et implique de la poursuivre jusqu'en 3ème.

En 3ème, les élèves ont également la possibilité de choisir l'option LCE Italien (Langues et Cultures Européennes).

→ Ces options peuvent apporter des points supplémentaires bonus au Brevet.



Formations diplômantes obligatoires (Adaptées en fonction de la situation sanitaire)

Education à la sécurité routière

Les **Attestations Scolaires de Sécurité Routière** (ASSR) de 1er et 2e niveaux s'obtiennent dans le cadre d'un enseignement obligatoire des règles de sécurité routière. Elles sont délivrées pendant le temps scolaire après un contrôle des connaissances théoriques. ASSR 1 en 5ème et ASSR 2 en 3ème.



FORMATION PSC1

prévention et secours civiques de niveau 1



Prévention et secours civiques

Un certificat de compétences en "**Prévention et Secours Civiques de niveau 1**" est délivré aux collégiens lorsqu'ils ont suivi cette formation aux premiers secours. Véritable certificat de compétences de citoyenneté sécurité civile, le PCS1 atteste de la capacité à prévoir les risques et à reproduire les gestes élémentaires de secours aux personnes en situation de détresse physique.



Le Collège accompagne nos enfants...







Accompagnement personnalisé (AP)

L'accompagnement personnalisé est inclus dans le planning de tous les élèves. Il s'agit d'heures de cours réalisées en classes dédoublées.

En général, il s'agit des mathématiques, du français, et des sciences.

Dispositif Devoirs Faits

Accompagnement proposé aux élèves de 6è et 5è (en difficultés ou non) souhaitant faire une partie de leurs devoirs au collège avec la présence d'un professeur, du CPE ou des assistants d'éducation.

 Stage de réussite pendant les vacances scolaires (Toussaint et Février) dans le cadre du PACTE

Consolider les savoirs fondamentaux, travailler en petit effectif,

Forum des Métiers

Le Forum des métiers a été mutualisé avec le collège des Champs Philippe en 2024. Toutes les classes de 3ème y participent.



Les Projets et les Activités Extra-scolaires

APELGC



Projets éducatifs et CDI

De nombreux enseignants s'impliquent pour rendre l'apprentissage attrayant et pour motiver les élèves à se dépasser.

Ainsi, chaque année, des classes sont inscrites à des concours ou programmes facultatifs, qui permettent de concourir au niveau national face à d'autres classes.

Citons pour l'exemple (variable selon les années) :

- Concours Kangourou, les Olympiades KAHOOT (calcul mental) en mathématiques
- Projets pédagogiques dans les classes: projet cinéma, Ma Garenne 2040, visite de l'assemblée nationale, exposition artistique « Mur sensible » prix du roman graphique, pièce de théâtre en version manga avec des illustrateurs professionnels, programme « toi, moi et les autres », rencontre avec une rescapée de la Shoah, projet Citylife, Eloquentia....
- Challenge sportif: Course contre la faim, projet Ela

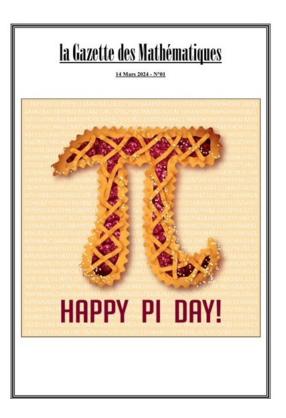
Le CDI propose également un grand nombre d'activités culturelles éducatives :

- La gazette des vallées : le journal du collège
- Nuit de la lecture : CDI ouvert en nocturne pour sessions de lectures, jeux, maquillage
- Autres actions : campagne Non au harcèlement !, semaine de la presse, réalisation d'une fresque

Les projets peuvent être financés par le FSE (Association à finalité éducative). Le montant de la cotisation pour l'année scolaire est d'environ 15 €.

Ateliers 2023/2024

Sur le temps de la pause méridienne au choix des enfants



LISTE DES ATELIERS 2023-24

Ateliers	Jour et horaires	Professeurs animateurs	Elèves ciblés	Inscription-recrutement
"Eco-club"	Mardi 13h-14h	Mme Seguin, Mme Friquet		Du 18/09 au 8/10 (semaine européenne du dvt durable)
« Coder aux vallées » : -Initiation à la programmation en Python -Participation au concours « Algoréa »	Mardi 12h-13h Salle 03	Mme Demri	12 élèves de 5°,4°,3e	Envoyer un mail à Mme Demri pour exposer sa motivation
« Club robotique » : -Apprendre à programmer un robot -Participer au concours national Défi BOTS	Lundi 12h-13h Salle 03	Mme Demri	12 élèves de 5 ^e , 4 ^e , 3e	Envoyer un mail à Mme Demri pour exposer sa motivation
« Mathématiques en jeu- initiation aux échecs »	Lundi 13h-14h Salle 102	Mme Surbled	10 à 15 élèves	Auprès du professeur du 11 au 22/09
« Programmer un jeu vidéo » : Initiation à la programmation	- Mardi 12h-13h ou 13h-14h en sem A - Jeudi 13h-14h sem B Salle informatique	M. Mihoub	2 groupes de10 à 15 élèves	Auprès du professeur du 11 au 22/09
« Gazette des mathématiques » : Culture mathématiques et préparation aux concours	Salle informatique	M. Mihoub	10 à 15 élèves	Auprès du professeur du 11 au 22/09
Atelier bureautique	Jeudi 11h35- 12h30 Salle informatique	Mme Saidi	Groupes d'élèves de 3e	Inscription auprès du professeur du 19 au 29/09
« Atelier presse »	Jeudi ou lundi – Pause méridienne CDI	Mme Friquet	1 ou 2 groupes de 15 élèves	Inscription fin septembre
« Atelier Métiers de l'exposition »		Mme Guillou		
« Atelier arts créatifs »	Vendredi 13h- 14h	Mme Seixas		



Association Sportive

L'Association Sportive (AS)

du Collège Les Vallées propose à tous les élèves de pratiquer une ou plusieurs activités physiques et sportives à l'année, en dehors des heures d'EPS.

Le montant de la cotisation pour l'année scolaire 2023-2024 s'élève à 30€.



Exemple de programme

Pour l'année scolaire 2023-2024, nous proposons à nos élèves de s'inscrire aux activités suivantes (merci d'entourer le/les créneaux d'activités <u>auxquels votre</u> enfant souhaite s'inscrire) (Attention certains créneaux ne s'adressent qu'aux 4è/3è ou qu'aux 6è/5è) :

Tennis de table:

Lundi de 13H00 à 13H55 avec Mme Le Fèvre (tous niveaux de classes)

Badminton:

Mercredi de 13H15 à 14h30 avec M. Tribolet pour le niveau 6è/5ème.

Mercredi de 14h30 à 15h30 avec M. Tribolet pour le niveau 4è/3ème.

Jeudi de 16h00 à 17h05 avec Mme Le Fèvre (tous les niveaux de classes)

Gymnastique:

Mardi de 13H à 13H55 avec Mme Le Fèvre pour le niveau 4ème/3ème

Jeudi de 16h à 17h05 avec M. Prince pour le niveau 6^{ème} / 5^{ème}

Cross-training:

Mercredi de 13h15 à 14h30 avec M. Bonnet pour le niveau 4è/3ème

Mardi de 13h00 à 13h55 avec M.Prince pour le niveau 4ème / 3ème

Basket-ball:

Mardi de 13h à 13h55 avec M. Bonnet (tous niveaux de classes)

Futsal:

Lundi de 13h00 à 13h55 avec M. Tribolet niveau 6è/5ème

Jeudi de 13H00 à 13h55 avec M. Prince niveau 4ème/3ème

Handball:

Jeudi de 13h00 à 13h13h55 avec M. Bonnet (tous les niveaux)



La Vie Démocratique des Élèves

Les élèves ont la possibilité de participer à la vie du collège.

Délégués de classe

2 élèves et 2 suppléants sont élus en début d'année par leur classe. Leur principale mission est de représenter les élèves lors des conseils de classes.

Délégués PPMS

2 élèves par classe sont responsables de la sécurité des élèves.

Eco-Délégués

2 élèves portent les projets développement durable de leur classe

Ambassadeur culture

4 élèves cette année, à développer l'année prochaine

Conseil de Vie Collégienne (CVC)

Ce Conseil donne la parole aux représentants des élèves afin d'impulser une dynamique dans le collège, de nouveaux projets, un meilleur fonctionnement d'établissement.

Quelques exemples de projets possibles : Bal des 3ème, Mardi Gras, Création d'un foyer pour les élèves



Système de communication : espace numérique de travail (ENT)

Pour faciliter les échanges avec les différents services et personnels du collège :

OZE est l'ENT du département des Hauts-de-Seine, il permet de **publier des informations administratives et pédagogiques** en direction des élèves, des parents et des personnels.

Il donne accès à :

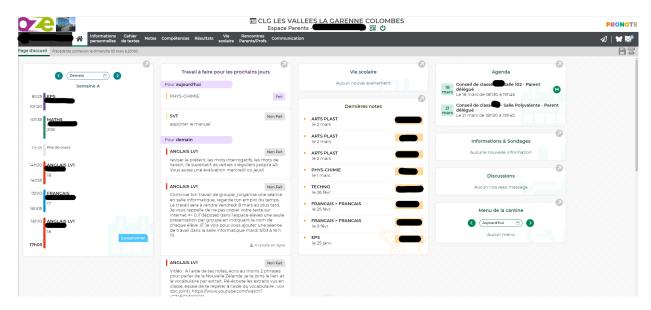
- un tableau d'affichage,
- une messagerie pour les personnels et les élèves (suppression des adresses de messagerie des parents d'élèves à la rentrée 2023),
- des espaces collaboratifs (Espaces classes, espaces disciplinaires, espace de l'Association sportive...)
- des ressources pédagogiques (manuels numériques, module de soutien scolaire « Enseigno2 » ...)

PRONOTE est un logiciel de vie scolaire

Il donne accès à :

- aux notes
- au cahier de textes
- l'emploi du temps
- au dossier de vie scolaire (retards, absences, remarques, punitions...)

Extraits de l'ENT actuel :



Petite astuce:

Consultez l'outil quotidiennement car le moyen de communication du collège avec les parents et élèves.

Exemple : un professeur absent -> le cours est supprimé sur l'ENT ...



Conseils de Classe & Rencontres

Rencontre parents professeurs

Conseils de Classe

Le collège fonctionne par trimestre, il y a donc 3 conseils de classe par année scolaire.

Sont présents la principale ou son adjointe selon les niveaux, les professeurs, les élèves délégués et les parents délégués.

Rencontres

- Réunion de rentrée des parents de 6ème : cette réunion est organisée le jour de la rentrée.
- Réunion de rentrée: une réunion de rentrée est généralement organisée dans les 2 semaines suivant la rentrée le samedi matin, à l'occasion de celle-ci les professeurs présentent leur programme et organisation aux parents de la classe.
- Réunion parents/professeurs : une réunion parents/professeurs est organisée en décembre. Chaque parent choisit les professeurs qu'il souhaite rencontrer lors de créneaux de 5 mn.
- Réunion de remise des bulletins : le bulletin du 2ème trimestre (mars) est remis aux parents lors d'un entretien avec le professeur principal.



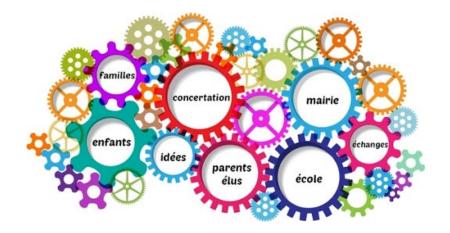
Associations des Parents d'Elèves

L'entrée au collège est une étape importante dans la vie des enfants, et des parents !

C'est pourquoi il ne faut pas hésiter à s'impliquer avec ou comme Représentants des Parents d'Elèves afin d'avoir un lien privilégié avec le collège.

Les Représentants des Parents d'Elèves sont élus par les parents lors d'élection qui sont effectuées au plus tard avant la fin de la septième semaine de l'année scolaire.

Les Représentants des Parents d'Elèves sont associés à la vie de l'établissement et participent aux différentes instances du collège (Quelques exemples: Conseil d'administration, Conseil de Vie Collégienne, Conseil de Discipline).





PAI et PAP



Les programmes d'accompagnement personnalisés (PAP) et les plans d'accompagnements individuels (PAI) sont des mécanismes prévus au sein de tous les établissements, pour aider à l'inclusion des élèves présentant des difficultés d'apprentissage ou médicales.

L'entrée au collège nécessite, la réalisation de <u>nouvelles demandes</u> de PAI et PAP qui sont présentées par la famille, au collège, sur conseil ou demande d'un professionnel (orthophoniste, médecin de famille, psychomotricien etc).

Le collège instruit ensuite la demande au sein de ses instances internes, puis remet un protocole à la famille et aux membres de l'équipe éducative et enseignante.

- La demande de PAP est renouvelée automatiquement chaque année, mais la famille doit la confirmer.
- Le renouvellement du PAI est à réaliser chaque année.

En cas de doute sur la prise en charge du PAI/PAP de votre enfant, ne pas hésiter à contacter le professeur principal, ou un professeur en particulier si cela ne concerne qu'une matière, dans le mois suivant la rentrée scolaire.





Cantine

Inscription et règlement

La cantine est un service du département.

Courant Juin 2023, vous recevrez les documents pour créer un compte personnel et **inscrire votre enfant à l'année sur le** site PassPlus (https://www.passplus.fr/)

Ce site vous servira également pour le règlement de vos factures.

Jours de cantine

La cantine scolaire est disponible le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Pas de système de restauration le mercredi.

Carte Cantine

La carte PassPlus de cantine sera remise par le collège aux enfants lors de la rentrée scolaire

Absence de cours l'après-midi

Les demi-pensionnaires quittent toujours le collège après la cantine, même en l'absence de cours l'après-midi.

Particularité du Collège

Durant le mois de septembre les enfants inscrits sur le site PassPlus déjeunent à la cantine tous les jours. Les modifications du planning de cantine seront possibles à réception de l'emploi du temps définitif, à la fin du mois de septembre.



Jour de rentrée pour les 6ème

- Rentrée : Pour tous les élèves, rentrée échelonnée sur 2 jours avec ½ journée par section.
- Rentrée des 6èmes: En 2023, pour les 6èmes, le jour de rentrée était le lundi 4 septembre.

• 9h00-11h30 : Accueil des élèves et des parents par l'équipe de Direction

dans la cour du collège puis prise en charge des élèves par

le professeur principal.

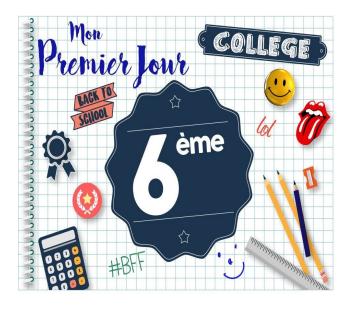
Les livres, emploi du temps et codes d'accès à la plateforme

ENT sont distribués

• À partir de 11h30 : **Déjeuner à la cantine** (privatisée) pour les ½ pensionnaires

ou sortie pour les externes

Début des cours : En 2023, rentrée pour tous les élèves selon l'emploi du temps à compter du mercredi 6 septembre.



Conseils pratiques (collège)

Casier

Pour alléger les sacs, les demi pensionnaires bénéficient d'un casier. Ce dernier est partagé par 2 élèves,

Fournitures Scolaires

Les listes sont disponibles fin juin sur le site internet du collège.

Manuels scolaires

Les manuels sont fournis par le collège. Des cahiers d'activités (ex: Workbook) et/ou des livres (ex: livre de poche à lire) peuvent être demandés par les professeurs.

Les téléphones portables

Les téléphones portables sont interdits dans l'enceinte du collège.

Dès l'entrée dans l'établissement, les élèves doivent éteindre leur téléphone, s'ils sont surpris avec leur téléphone (ou s'il sonne), le téléphone peut être confisqué. Si besoin de joindre votre enfant, de lui transmettre une information : contactez directement la Vie Scolaire par téléphone ou e-mail.



Conseils pratiques (hors collège)





Les départements 92 et 78 proposent une aide financière pour tous de 80 €, à arbitrer entre sport et culture (60€/20€ ou inversement). Cette aide permet aux collégiens de régler leurs cotisations sportives ou culturelles, la liste des associations adhérentes est disponible sur le site du Pass. (https://www.passplus.fr/)

INFORMATION

La Garenne Jeunesse

LGJ propose des activités et des séjours pour les 12-25 ans (https://lgj.fr)





Le département propose une plateforme en ligne regroupant un ensemble de ressources disciplinaires, un outil de scénarisation pédagogique, et un dispositif de suivi des apprentissages des élèves.

Manuels scolaires complémentaires



Pour la pratique de leur enseignement, des professeurs demandent l'acquisition de livres complémentaires aux manuels scolaires (ex: Workbook, Fichiers de mathématiques, Livres de poches). Certains professeurs en informent les librairies de guartier, qui les pré-commandent.

Nous contacter

Les élus de l'APELGC des Vallées sont :

- Nadège Jung - Alexandra Grampa-Sanial

- Aurélia Euverte - Elodie Guth

- Delphine Edmond Garnier Sabrina Onasch

- Karine Abehsira - Anne Laure Tardy

N'hésitez pas à nous contacter

Mail: lesvallees@apelgc.org

Internet : https://apelgc.org

Facebook : APELGC



Nous serions ravis de vous accueillir dans notre équipe, n'hésitez pas à nous contacter.

